

# CONDITIONS GÉNÉRALES de VENTE

## CorpusCloud – Services OBooLo

(v2.0—Août 2012)

### 1. Définitions

Le Client (vous) : personne achetant des Services.

CorpusCloud (nous) : le vendeur du Service, tel qu'identifié sur votre facture.

Offre Hébergée : service d'accès à distance à la Suite Applicative OBooLo hébergée par nos services.

Services CorpusCloud : accès au service Offre Hébergée, incluant la sauvegarde des données.

Logiciels: logiciels d'exploitation ou logiciels applicatifs.

Serveur Dédié : système d'exploitation CorpusCloud fournissant l'accès aux différents logiciels CorpusCloud (Hébergé par nos soins).

Bon de Commande : devis, proposition commerciale ou bon de commande correspondant à un besoin exprimé par le Client.

Offre de Services : décrite dans le Bon de Commande et/ou dans un descriptif de services CorpusCloud.

Services: prestations de services ou de support technique effectuées par CorpusCloud conformément à l'Offre de Services.

Prix : prix de vente indiqué sur le Devis ou le Bon de Commande.

### 2. Champ d'Application

Ce contrat s'applique aux ventes de Services proposés par CorpusCloud dans les catalogues, tarifs, publicités et devis, sur Internet ou par écrit. Toute modification de ce contrat ou d'un devis doit être confirmée par CorpusCloud par écrit. Toutes autres conditions sont exclues. En passant votre commande vous acceptez expressément ce contrat. Ce contrat s'applique aussi aux Services achetés à un revendeur ou à un distributeur, et n'est pas pour autant un contrat de revendeur ou de distribution.

### 3. Devis, Commandes, Contrat

Seuls les devis ou proposition commerciale écrits sont valables, et ce pendant la durée qui y est indiquée. Si aucune durée n'est indiquée, le devis ou proposition commerciale ne sera valable que pendant de 10 jours.

Les commandes peuvent être passées sur Internet, par courrier électronique, par courrier postal ou par fax. Le paraphe et la signature du Client sur le devis ou la proposition commerciale font office d'acceptation et de Bon de Commande. Les commandes n'engagent CorpusCloud qu'après validation par nos soins. Vous devez vérifier le devis, la proposition commerciale ou le bon de commande avant signature, et nous avertir immédiatement de toute erreur, par écrit.

### 4. Prix et Conditions de Paiement

Les Prix des Services et des taxes afférentes sont indiqués sur votre facture. Les variations de taux de change, frais douaniers, d'assurance, de transport et coûts d'achat des composants et Services peuvent nous conduire à ajuster les prix en conséquence. Vous devez effectuer le paiement des factures suivant les conditions précisées sur celle-ci. Le respect des dates de paiement est une condition essentielle du Contrat. CorpusCloud peut suspendre les Services jusqu'au paiement complet du prix de la commande ou de l'abonnement en cause. Si vous payez en retard, les frais de recouvrement seront à votre charge et vous nous devrez des pénalités sur le montant dû, calculées sur la base de deux fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Chèques, prélèvement et virements bancaires sont acceptés sous réserve d'encaissement définitif.

Dans le cadre des abonnements à l'Offre Hébergée ou au Serveur Dédié, le règlement est obligatoirement établi sous la forme d'un prélèvement automatique réalisé par CorpusCloud en début de chaque mois pour le mois précédent écoulé. Si le prélèvement est rejeté, quelle qu'en soit la cause, CorpusCloud se réserve le droit de suspendre l'accès à la Suite Applicative OBooLo, et ce sans préavis.

Un règlement anticipé est proposé en option pour toutes les formules d'abonnement. En fonction de la durée choisie (3, 6, 12 ou 24 mois), un escompte commercial est appliqué sur le montant de l'abonnement mensuel correspondant. Les taux d'escomptes sont détaillés dans le devis ou la proposition commerciale. Si le Client choisit ce mode de paiement, une facture correspondant à la durée choisie sera émise en début de période. En cas de résiliation pendant cette période, aucun remboursement ne sera effectué par CorpusCloud.

A la fin de la période couverte par le règlement anticipé, le principe du règlement mensuel par prélèvement automatique est rétabli, au tarif indiqué sur le contrat de services. Le Client peut bénéficier de nouveau d'un règlement anticipé, il lui suffit d'en faire la demande auprès de CorpusCloud, qui émettra alors une facture incluant l'escompte commercial.

### 5. Acceptation

Pour toute souscription au contrat d'abonnement de l'Offre Hébergée ou du Serveur Dédié, la réception du contrat signé engage le Client au règlement du mois en cours ou écoulé.

La réception du contrat signé vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

## **6. Garantie**

Dans tous les modes de déploiement (Offre Hébergée, Serveur Dédié) CorpusCloud ne garantit en aucun cas les données du Client, c'est à dire qu'en cas d'utilisation normale, en l'absence de sauvegarde pour les Serveurs Dédiés, en cas de défaillance logicielle ou pour tout autre cas, CorpusCloud ne pourra pas être tenu responsable en cas de pertes de fichiers, données ou tout autre type d'information contenu dans le Produit et sur la plateforme de l'Offre Hébergée. CorpusCloud propose, dans l'Offre Hébergée et le Serveur Dédié, un accès aux sauvegardes afin de permettre au Client de disposer d'une copie locale des données.

## **7. Abonnement et Services**

Les Services sont fournis par nous ou nos Prestataires. Les délais d'intervention sont estimatifs. Le Client dispose d'un abonnement à l'Offre Hébergée et au Serveur Dédié 7j/7 et 24h/24. En fonction de la licence associée, les fonctionnalités commandées seront disponibles.

Les données du Client, dans le cadre du contrat Offre Hébergée ou Serveur Dédié, sont sécurisées. La confidentialité est assurée par un cloisonnement numérique entre les comptes Clients, chaque Client n'accédant qu'à sa propre base de données. Aucun accès à ces données n'est autorisé en dehors des opérations techniques de maintenance et de sauvegarde.

## **8. Engagement**

Dans le cadre d'un abonnement à l'offre Serveur Dédié, la durée minimale d'engagement est de un an (12 mois). A partir du 13ième mois, le Client peut à tout moment se désabonner (voir §18).

Dans le cadre d'un abonnement au contrat de service de l'Offre Hébergée, aucun engagement de durée n'est établi. Le Client peut à tout moment se désengager du service (voir §18).

Dans le cas d'un règlement anticipé avec escompte commercial, la durée choisie par la Client correspond à un engagement sur cette durée. Aucun remboursement n'est effectué par CorpusCloud pendant la période de règlement anticipé.

## **9. Responsabilité**

Nous pouvons être responsables des dommages matériels prouvés causés à des biens privés et des dommages corporels causés par notre négligence volontaire ou celle de nos Prestataires. Nous déclinons toute responsabilité pour : (i) les préjudices indirects ou immatériels que sont vos pertes de chiffres d'affaires, de données, de salaires, de revenus et/ou manques à gagner, ce que vous acceptez expressément, (ii) les dommages réparés par CorpusCloud dans un délai raisonnable, (iii) les dommages que vous pouviez éviter ou limiter par une action raisonnable telle que sauvegarde des données ou application de nos conseils, (iv) tous éléments exclus de la garantie ou par force majeure, (v) toutes pertes de données et d'informations stockées sur notre plateforme de service de la Suite Applicative OBooLo (Offre Hébergée, Serveur Dédié).

## **10. Logiciels**

Les licences des Logiciels sont détaillées dans le contrat de Service CorpusCloud et vous devez vous y conformer.

## **11. Force Majeure**

Nous ne sommes pas responsables des retards d'exécution des Services causés par des événements échappant à notre contrôle raisonnable et aurons droit à un délai supplémentaire en cas, par exemple, de : grèves, actes terroristes, guerres, problèmes affectant nos fournisseurs, les transports ou notre production, fluctuations des taux de change, actes des autorités publiques, catastrophes naturelles. Si une telle situation dure plus de 2 mois, ce contrat pourra être résilié par l'une ou l'autre partie, sans indemnité.

## **12. Confidentialité**

Chaque partie doit traiter les informations confidentielles reçues de l'autre avec la plus stricte confidentialité. CorpusCloud garantit la plus stricte confidentialité concernant la manipulation éventuelle des données du Client dans le cadre de la mise en place, de la supervision, de la maintenance et de tout type d'intervention.

## **13. Annulation**

Nous pouvons annuler ce contrat de Service sans préavis si vous : (i) ne payez pas à la date prévue. Chaque partie peut annuler le contrat si l'autre : (i) commet un manquement grave ou persistant à ses obligations contractuelles et ne le répare pas dans les 30 jours suivant notification écrite, ou (ii) devient insolvable ou incapable de payer ses dettes.

## **14. Vos Obligations**

En tant que Client, vous êtes responsables : (i) de votre propre choix de Service et de son adéquation à l'usage que vous en ferez, (ii) de vos frais téléphoniques et postaux lorsque vous contactez CorpusCloud, (iii) de l'exécution des prérequis techniques avant nos prestations, de la sauvegarde et confidentialité de vos données, (iv) des déclarations réglementaires vous incombant.

Vous devez à nos personnels toute la courtoisie raisonnable, les informations, la coopération et les facilités d'accès propres à permettre l'exécution rapide de nos engagements, faute de quoi nous en serions libérés. Vos appels téléphoniques à CorpusCloud peuvent être enregistrés pour des besoins pédagogiques, de formation ou d'assurance qualité.

## **15. Protection des Données**

Vous acceptez que les informations vous concernant soient conservées ou transférées conformément aux lois

applicables sur la protection des données personnelles, et aux traitements informatiques gérés par CorpusCloud. Vous pouvez nous demander de ne pas utiliser les informations vous concernant dans un but de marketing direct. CorpusCloud ne communique à aucun tiers les données personnelles de ses Clients.

#### **16. Droits du Consommateur**

Ce contrat ne modifie pas les droits législatifs impératifs accordés aux Consommateurs.

#### **17. Litiges**

Ce contrat est soumis à la loi française et à la seule compétence du Tribunal de Commerce de Grasse. La Convention de Vienne sur les contrats de ventes internationales de marchandises n'est pas applicable à ce contrat.

#### **18. Résiliation du Contrat d'Abonnement**

Dans le cadre de l'abonnement Serveur Dédié, pour les cas de force majeure où le contrat serait résilié avant la fin des 12 premiers mois d'engagement, le Client devra régler à CorpusCloud le montant équivalent au montant de l'abonnement multiplié par le nombre de mois restant avant la date d'anniversaire du contrat. Les cas de force majeure sont arbitrés par CorpusCloud et concernent généralement la cessation d'activité ou la vente d'une entreprise.

Dans le cadre des abonnements à l'Offre Hébergée, aucun engagement de durée n'est demandé au Client qui pourra se désengager à n'importe quel moment. La résiliation du contrat s'opère à la fin du mois en cours au moment de la demande, si celle-ci est reçue avant le 20 du mois. Le mois en cours est facturé intégralement au Client.

Si la demande de résiliation de contrat est reçue après le 20 du mois en cours, la résiliation s'opère à la fin du mois suivant, le mois en cours et le mois suivant étant facturés intégralement au Client.

Dans tous les cas la demande de résiliation du contrat doit être effectuée par courrier recommandé avec accusé de réception. L'accès à l'Offre Hébergée ou au Serveur Dédié est désactivé à la date de rupture du contrat.

Dans le cas d'un règlement anticipé avec escompte commercial, la durée choisie par le Client correspond à un engagement sur cette durée. Si la demande de résiliation de contrat est reçue avant le 20 du dernier mois de la période de règlement anticipé choisie par le Client, la résiliation s'opère à la fin du dernier mois. Si la demande de résiliation de contrat est reçue après le 20 du dernier mois de la période de règlement anticipé choisie par le Client, la résiliation s'opère à la fin du mois suivant, le mois suivant étant facturé au Client au tarif mentionné dans le contrat de services, hors escompte.

#### **19. Divers**

Si une clause du contrat est déclarée nulle par un tribunal, les autres clauses continuent de s'appliquer. CorpusCloud peut sous-traiter ses engagements. Hormis dans ce dernier cas, ce contrat ne peut être cédé ou transféré. Les notifications doivent être envoyées à un représentant légal de l'autre partie par écrit remises en mains propres, message électronique, télécopie ou courrier postal urgent.